

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 1 — IDENTIFICATION

**Nom du produit :** BROMOXYNIL-MCPA 225-225

**Numéro d'enregistrement LPA :** 32472

**Type de produit :** Herbicide

**Fournisseur :**  
Albaugh, LLC  
1525 NE 36<sup>th</sup> St.  
Ankeny, IA 50021  
1-800-247-8013

**TELEPHONE D'URGENCE # :**  
1-800-424-9300 (CHEMTREC)

### SECTION 2 — IDENTIFICATION DES RISQUES

**Dangers physiques :** Aucun

**Dangers pour la sante :** Toxicité aiguë (Oral) Catégorie 4  
Toxicité aiguë (Inhalation) Catégorie 4

**Dangers environnementaux :** Dangereux pour l'environnement aquatique, aigu. Catégorie 1

**Mot Signal :** AVERTISSEMENT

**Déclarations de danger :** Nocif en cas d'ingestion. Nocif si inhalé. Très toxique pour la vie aquatique.



**Conseils de prudence :**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange / le chargement. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits

chimiques. Rincer les gants avant de les enlever. Après utilisation, se laver les mains et toute autre peau exposée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Nocif en cas d'ingestion. Ce produit contient un principe actif et des distillats de pétrole toxiques pour les organismes aquatiques.

---

### SECTION 3 — COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

---

Composants dangereux	N° CAS	% Pondéraux
Bromoxynil (présent sous forme d'ester octanoate)	1689-99-2	30-35
MCPA (présent sous forme d'ester 2-éthylhexylique)	29450-45-1	30-35
Distillats de pétrole (contient) *	64742-94-5	30-35
*Naphtaline	91-20-3	4-5

Contenu exprime sur l'étiquette du produit	
Bromoxynil (présent sous forme d'ester octanoate).....	225 g/L
MCPA (présent sous forme d'ester 2-éthylhexylique)...	225 G/l

---

### SECTION 4 — PREMIERS SECOURS

---

**Si les yeux sont ouverts :** rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de peau ou d'habillement :** enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** déplacer la personne à air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.

**En cas d'ingestion :** appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'être informé par un centre anti-poison ou un médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

Prenez le contenant, étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec vous, lors de la recherche d'un contact médical.

NE PAS faire vomir. Ce produit contient des distillats de pétrole. Les vomissements peuvent causer une pneumonie par aspiration. Pas d'antidote spécifique.

---

### SECTION 5 — MESURES DE LOTTE CONTRE L'INCENDIE

---

**Moyens d'extinction :** Brouillard d'eau, mousse d'alcool, dioxyde de carbone, produit chimique sec.

**Procédures spéciales de lutte contre l'incendie :** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets lorsqu'ils combattent les incendies de produits chimiques. Minimiser et contenir les eaux de ruissellement.

**Point d'éclair** ..... > 100 °C

**Conditions d'inflammabilité** : Non classé comme liquide combustible, mais peut brûler en cas d'incendie.  
**Produits de décomposition dangereux** : En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le bromure d'hydrogène ou d'autres composés du brome, le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

**National Fire Protection Association (NFPA) Note de danger :**

**Evaluation pour ce produit : Santé : 1 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0**

Echelle des dangers : 0 = Minimum 1 = Leger 2 = Modère 3 = Sérieux 4 = Grave

---

## SECTION 6 — MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

Utilisez l'équipement de sécurité et les procédures appropriées à la taille du déversement. Gardez les personnes inutiles loin. Eviter le ruissellement dans les eaux naturelles et les égouts. Entourez et absorbez les déversements avec des matériaux inertes tels que la perlite, la sciure de bois, les granules d'argile, la vermiculite, le sable ou la saleté. Contenir tous les matériaux affectés dans un conteneur ferme et étiqueté pour une élimination appropriée. Isoler d'autres déchets. Nettoyer la zone contaminée, comme les surfaces dures avec du détergent et de l'eau, la collecte de la solution de nettoyage pour une élimination appropriée. Les grands déversements sur le sol ou des surfaces similaires peuvent nécessiter l'élimination du sol supérieur.

---

## SECTION 7 — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

---

**Manutention** : Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

**Entreposage** : Conservez le récipient à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des produits alimentaires. Peut être stocké à n'importe quelle température. Bien agiter avant d'utiliser.

---

## SECTION 8 — CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

---

**Paramètres de contrôle :**

Composante	TWA*	STEL*	Note
MCPA ester 2-éthylhexylique	N/E	N/E	Recommandation du fournisseur
Octanoate de bromoxynil	0.21 mg/m <sup>3</sup>	N/E	Recommandation du fournisseur
Distillats de pétrole (contient) *	50 mg/m <sup>3</sup>	N/E	Recommandation du fournisseur
*Naphtaline	-	-	-

\* Moyenne pondérée dans le temps, 8 heures, sauf indication contraire.

\*\* Limite d'exposition à court terme

NE =Non établi

**Contrôles d'ingénierie** : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

**Equipement de protection individuelle** : Portez une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants en nitrile résistant aux produits chimiques; ceux-ci sont en bon état lors du mélange / chargement, de la pulvérisation, du nettoyage et des réparations. De plus, portez un tablier résistant aux produits chimiques pendant les activités de mélange et de chargement.

Pour les applications aériennes: portez une combinaison par-dessus un pantalon, une chemise à manches longues, des chaussettes, des chaussures et des gants en nitrile résistant aux produits chimiques, qui sont en

bon état pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation. Les préposés à l'application aérienne doivent porter un pantalon et une chemise à manches longues. Les applicateurs aériens et les applicateurs utilisant une cabine fermée ne sont pas tenus de porter des gants résistant aux produits chimiques.

L'équipe de terrain et les préposés au mélange / chargement doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques, une combinaison et des lunettes de protection ou un écran facial lors du mélange / chargement, du nettoyage et des réparations. L'aéronef doit être cabine fermée. Le mélangeur / chargeur et l'applicateur doivent être des personnes différentes.

---

## SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

**REMARQUE :** Les données physiques sont des valeurs typiques, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Une valeur typique ne doit pas être interprétée comme une analyse garantie ou comme une spécification.

<b>Apparence (état physique, couleur, etc.)</b> .....	Liquide
<b>Odeur</b> .....	Légère amine comme
<b>Seuil d'odeur</b> .....	Pas disponible
<b>pH :</b> .....	2.7-3.7
<b>Point de fusion :</b> .....	Pas disponible
<b>Point de congélation :</b> .....	Pas disponible
<b>Point d'ébullition</b> .....	Pas disponible
<b>Point d'éclair</b> .....	>100°C (200°F)
<b>Taux d'évaporation</b> .....	Pas disponible
<b>Inflammabilité</b> .....	Pas disponible
<b>Limites d'explosivité :</b> .....	Pas disponible
<b>Pression de vapeur</b> .....	<1 x 10 <sup>-4</sup> mPa (40°C) (octanoate de bromoxynil)
<b>Densité de vapeur</b> .....	Pas disponible
<b>Densité</b> .....	1.12 – 1.16 g/mL (9.4-9.7 lb/gal)
<b>Solubilité :</b> .....	Émulsifiants
<b>Coefficient de partage :</b> .....	log Pow= 5.9 (pH 7) (25°C) (octanoate de bromoxynil)
<b>La température d'auto-inflammation :</b> .....	Pas disponible
<b>La température de décomposition</b> .....	Pas disponible
<b>Viscosité:</b> .....	8.82 cSt (20°C)

---

## SECTION 10 — STABILITÉ ET REACTIVITÉ

---

**Réactivité :** non réactif.

**Stabilité chimique :** Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

**Possibilité de réactions dangereuses :** une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Conditions à éviter :** chaleur excessive. Ne pas entreposer près de la chaleur ou de la flamme.

**Matières incompatibles :** Eviter le contact avec des agents fortement acides, basiques ou oxydants.

**Produits de décomposition dangereux :** En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le bromure d'hydrogène ou d'autres composés du brome, le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

---

## SECTION 11 — INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

Cette section est destinée aux toxicologues et autres professionnels de la santé. Les données obtenues sur des produits similaires et sur des composants sont résumées ci-dessous.

**DL<sub>50</sub> aiguë par voie orale** : .....>700 mg/Kg  
**DL<sub>50</sub> dermique aiguë** : ..... >5,050 mg/Kg  
**Influence aiguë DL<sub>50</sub>** : .....>1.1mg/L  
**Corrosion / irritation de la peau** .....Légèrement irritant  
**Domage ou irritation des yeux graves** .....Modérément irritant  
**Sensibilisation cutanée** : ..... Pas un sensibilisant de contact avec la peau

**Mutagénicité** : ..... Il y a eu quelques études positives et quelques études négatives, mais le poids de la preuve est que le bromoxynil et le MCPA ne sont pas mutagènes.

**Cancérogénicité** : ..... Le phénol de bromoxynil a été classé par les États-Unis. EPA dans le groupe C, preuves limitées de cancérogénicité chez les animaux. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a répertorié l'exposition aux herbicides chlorophénoxy en tant que carcinogène de la classe 2B, la catégorie des preuves limitées de la cancérogénicité chez l'homme.

**Toxicité pour la reproduction** : ..... Les études effectuées chez l'animal sur le bromoxynil phénol n'ont pas révélé de tendance à la toxicité pour la reproduction, mais une étude sur l'octanoate de bromoxynil a indiqué une possible toxicité légère sur la reproduction chez l'homme chez de fortes doses. Pour le MCPA, des effets sur les testicules et une baisse de la fertilité masculine ont été observés dans des études sur des animaux.

**Toxicité pour le développement / tératogénicité** : D'après les résultats d'études effectuées sur des animaux de laboratoire, le bromoxynil phénol est considéré comme une substance toxique pour le développement. Les femmes en âge de procréer doivent éviter toute exposition excessive. Des études sur le MCPA effectuées sur des animaux de laboratoire ont montré une diminution du poids corporel des fœtus et un développement retardé de la progéniture à des doses toxiques pour les mères.

---

## SECTION 12 — INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

---

Cette section est destinée aux écotoxicologues et autres spécialistes de l'environnement. Les données obtenues sur des produits similaires et sur des composants sont résumées ci-dessous.

### Écotoxicité : (technique)

Les données proviennent d'études de laboratoire sur le MCPA-2-éthylhexyl technique.

### Toxicité aquatique :

Truite arc-en-ciel: .....	96-Heures LC <sub>50</sub> (mg/L) .....	3.2
Poisson-lune Bluegill: .....	96-Heures LC <sub>50</sub> (mg/L) .....	>3.2
Daphnia: .....	48-Heures EC <sub>50</sub> (mg/L) .....	0.28
Allègues: Selenastrum .....	120-Hpur EC <sub>50</sub> (mg/L) .....	1.2
Allègues: Navicula .....	120- Heures EC <sub>50</sub> (mg/L) .....	1.2
Allègues: Skeletonema .....	120-Hour EC <sub>50</sub> (mg/L) .....	0.085

### Toxicité aviaire

Bobwhite caille: .....	Oral LD <sub>50</sub> (mg/kg).....	>2250
	5-d Dietary LC <sub>50</sub> (ppm).....	>3800
Le canard colvert: .....	5-d Dietary LC <sub>50</sub> (ppm).....	>930

### Toxicité des arthropodes :

Abeille: .....LD<sub>50</sub> >100 µg/ Abeille (contact)

### Toxicité pour les organismes du sol, invertébrés :

Ver de terre:..... Pas de données.

Les données proviennent d'études de laboratoire sur l'octanoate de bromoxynil de qualité technique.

**Toxicité aquatique :**

Truite arc-en-ciel: .....	96-Heures LC <sub>50</sub> (mg/L) .....	0.041
Poisson-lune Bluegill: .....	96-Heures LC <sub>50</sub> (mg/L) .....	0.06
Daphnia: .....	48-Heures EC <sub>50</sub> (mg/L) .....	0.46
Allègues: Selenastrum .....	120-Hpur EC <sub>50</sub> (mg/L) .....	0.22
Allègues:: Navicula .....	120- Heures EC <sub>50</sub> (mg/L) .....	0.043

**Toxicité aviaire**

Bobwhite caille: .....	Oral LD <sub>50</sub> (mg/kg).....	170
	5-d Dietary LC <sub>50</sub> (ppm).....	1315
Le canard colvert: .....	Oral LD <sub>50</sub> (mg/kg) .....	2350
	5-d Dietary LC <sub>50</sub> (ppm).....	2150

**Toxicité des arthropodes :**

Abeille: .....LD<sub>50</sub> >100 µg/ Abeille (contact)

**Toxicité pour les organismes du sol, invertébrés :**

Ver de terre:..... Pas de données.

**Persistance et dégradabilité :** Le MCPA 2EH s'hydrolyse rapidement en l'acide parent du MCPA. Le MCPA subit une dégradation microbienne avec une demi-vie typique (ester et acide) de 5 à 20 jours. Persistant dans les environnements anaérobies. L'octanoate de bromoxynil se dégrade facilement en bromoxynil phénol par hydrolyse abiotique, dégradation photolytique et métabolisme à médiation microbienne, en milieu aérobie et anaérobie. Des demi-vies représentatives dans le sol sont de 2 jours pour l'octanoate et de 14 jours pour le phénol.

**Potentiel de bioaccumulation :** Le MCPA a un potentiel négligeable. L'octanoate de bromoxynil peut se bioaccumuler mais se dépurera.

**Mobilité dans le sol :** Potentiel de mobilité modère a élevé, mais rapidement dégrade.

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée.

---

**SECTION 13 — CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

---

Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Ne réutilisez pas le récipient dans un but quelconque. Le cas échéant, renvoyer le contenant conformément au programme de retour. Si un récipient recyclable, jetez-le sur un site de collecte de conteneurs. Contactez un distributeur local, un concessionnaire ou une municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant de prendre le récipient sur le site de collecte, rincer trois fois ou sous pression le contenant vide en ajoutant des rinçages au réservoir de pulvérisation et rendre le récipient inapproprié pour une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte de conteneurs dans votre région, jetez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

---

## SECTION 14 — INFORMATIONS DE TRANSPORT

---

Les données fournies dans cette section sont données à titre indicatif. Veuillez appliquer les réglementations appropriées afin de classer correctement votre envoi pour le transport.

**Description canadienne du TMD (route et rail) :**

UN3082, MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S., (MCPA ESTER, BROMOXYNIL), Classé 9, PE III

Polluant marin.

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité seulement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

**Description du DOT des Etats-Unis :**

≤270 gallons par paquet complet

Non règlemente

> 270 gallons par paquet complet

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (naphtaline), 9, III, RQ

**Transport par eau IMDG:**

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (Octanoate de bromoxynil), 9, III, RQ, Polluant marin

**IATA:**

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (Octanoate de bromoxynil), 9, III, RQ, Polluant marin

---

## SECTION 15 — INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

---

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations de danger requises pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les informations de danger requises sur l'étiquette du produit antiparasitaire :



ATTENTION POISON

---

## SECTION 16 — AUTRES INFORMATIONS

---

Cette fiche de données de sécurité (FDS) est conçue pour être conforme au système général harmonisé (SGH) de la classification du risque chimique. Les informations données ici ne sont pas nécessairement exhaustives, mais représentent des données pertinentes et fiables. Suivez toutes les réglementations locales / régionales / nationales / internationales.

### **Classement HMIS : 1 Santé ; 1 inflammabilité ; 0 réactivité**

0 = Risque minimal, 1 = Risque léger, 2 = Risque moyen, 3 = Risque grave, 4 = Risque extrême

Cette fiche de données de sécurité (MSDS) a des objectifs différents et ne remplace ni ne modifie la norme de réglementation de la lutte antiparasitaire approuvée (ARLA) - étiquetage du produit (attaché au contenant du produit et l'accompagnant). Cette fiche signalétique fournit des informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement aux employeurs, employés, intervenants d'urgence et autres personnes manipulant de grandes quantités du produit dans des activités généralement autres que l'utilisation du produit, tandis que l'étiquetage fournit ces informations spécifiquement pour une utilisation normale du produit. L'utilisation, le stockage et l'élimination des pesticides sont régis par l'étiquetage des produits et la législation provinciale. Toutes les informations nécessaires et appropriées sur la précaution, l'utilisation, le stockage et l'élimination sont indiquées sur cet étiquetage. L'utilisation d'un pesticide d'une manière non prescrite sur l'étiquette approuvée par l'ARLA constitue une infraction à la loi fédérale.

**Préparé par :** Albaugh, LLC

**Date de préparation :** 04/10/2019

**Date de révision :** 04/10/2019

**Révisé pour :** Première version